



COMMUNIQUÉ

ARRÊT SEDIVER : GÉRARD CHARASSE ENTRE SATISFACTION ET COLÈRE.

VICHY – Gérard Charasse a pris acte de l'arrêt de la cour d'appel de Riom qui fait droit aux demandes des 159 employés qui avaient été licenciés dès après la décision du 30 janvier 2004 de fermer l'usine pour la délocaliser.

Il a exprimé sa satisfaction de voir les thèses qu'il a défendues depuis le début du dossier confirmées par la justice : « j'ai toujours dit, chiffres en main, que la difficulté économique mise en avant par les actionnaires était une vue de l'esprit, que le groupe voulait délocaliser et qu'il habillait sa décision en péril économique. Je regrette d'avoir vu, contre l'évidence, une partie des responsables politiques et du gouvernement épouser ces thèses » et le député de saluer le travail des syndicalistes qui « malgré l'adversité et l'opposition frontale qu'ils ont rencontrée, ont tenu bon dans leurs convictions, sûrs de leur bon droit. La cour leur donne aujourd'hui raison, ce n'est que justice. »

Mais le député de l'Allier laissait aussi éclater son mécontentement : « cet arrêt vient plus de quatre ans après la décision du 30 janvier 2004. Cela veut dire que l'entreprise pouvait vivre. Pour cela, il aurait fallu que le gouvernement et ses représentants locaux ne défendent pas systématiquement les positions de *Seves* contre les salariés. C'est un gâchis énorme pour notre bassin d'emploi. Je ne peux que le regretter. »

Pièces jointes : /
Diffusion : PRESSE

10 septembre 2008 - 9:43 - Contact : Christophe Pommeray - ☎ : 06.08.53.10.26

GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS • 03200 VICHY • TÉL. : (33)4.70.97.14.50 • FAX : (33)4.70.97.00.26
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ • 75355 PARIS CEDEX 07 SP • TÉL. : (33)1.40.63.15.29/32 • FAX : (33)1.40.63.15.31
WWW.CHARASSE.NET • WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR • PERMANENCE.CHARASSE@WANADOO.FR